



**DOSSIER INSCRIPTION**  
**Conseil Municipal des Jeunes**  
**2021/2022**

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

- Candidature
- Pourquoi je souhaite être candidat ?
- Fiche de renseignements
- Autorisation parentale

Le dossier est à déposer en Mairie de SAINT-PIERRE  
au plus tard **le 23 Avril 2021 19H**

**Le Conseil Municipal des Jeunes est une instance de jeunes élus (garçons et filles) de 6 à 17 ans (âge au moment de la candidature). Ces jeunes sont élus par les jeunes et pour les jeunes pour une durée de 2 ans (2021/2023).**

**Les élections seront organisées le Vendredi 30 avril de 14h à 17h. Les jeunes viendront voter au centre socio culturel.**

**A noter que s'il y a 10 candidats ou moins, les candidats seront élus d'office et l'élection n'aura pas lieu**

**Nous vous attendons nombreux ; tous les jeunes Saint-Pierrois sont attendus aux urnes**



**Pourquoi je souhaite être candidat(e) (10 lignes)**

## AUTORISATION PARENTALE

Votre enfant souhaite devenir membre du Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Pierre. Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale considérant que votre enfant est mineur.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, \_\_\_\_\_

Domicilié(e) \_\_\_\_\_

Représentant(e) légal(e) de l'enfant \_\_\_\_\_

En tant que père/ mère /tuteur/autre (préciser) \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

- Autorise mon enfant à participer aux différentes réunions et actions du Conseil Municipal des Jeunes
- Accepte de recevoir par voie postale et/ou par courriel les différentes informations relatives au conseil (invitations, programmes, rendez-vous...)
- Atteste avoir pris connaissance du fonctionnement du CMJ et accepte l'organisation, en particulier concernant les déplacements que mon enfant devra effectuer.
- Autorise les animateurs du CMJ à transporter mon enfant en véhicule municipal pour tout déplacement dans le cadre de ses fonctions de conseiller.
- Autorise la commune de Saint-Pierre, en cas d'urgence, à se substituer à moi pour les actes nécessaires à la sécurité ou à la santé de mon enfant et à prendre toute décision que l'urgence médicale ou chirurgicale nécessiterait sur demande d'un médecin.
- Autorise la commune de Saint-Pierre ainsi que les ayants droits, tels que les médias et les partenaires, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises dans le cadre des actions CMJ ; sans contrepartie financière, sur tout support y compris les documents promotionnels et publicitaires réalisés et diffusés dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, et les traités en vigueur.
- Prends note que la commune de Saint-Pierre m'a informé de l'intérêt que mon enfant soit couvert par une assurance civile et une assurance individuelle couvrants les accidents corporels (en cas d'absence de couverture, se rapprocher d'une société d'assurance)

Fait à Saint-Pierre le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/2021

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)